

Numéro spécial déconfinement

L'édito du maire

**Chères Mouansoises,
Chers Mouansois,**

Enfin ! C'est avec soulagement, mais non sans appréhension que depuis le 11 mai, s'opère un retour à la vie normale.

Mouans-Sartoux a réouvert ses écoles et ses crèches dès le 12 mai, avec les précautions indispensables pour assurer la sécurité et la santé des enfants et des personnels. Il en est de même pour tous les services municipaux.

La commune a été plutôt épargnée par l'épidémie, c'est heureux. Cependant, l'isolement forcé a engendré bien des situations douloureuses et difficiles à vivre, que la mobilisation des bénévoles et des aidants a tenté d'adoucir. Cette grande frustration qui ajoute à la douleur de la perte d'un proche, nous l'avons tous ressentie lors de la disparition de notre cher Momar et il nous presse de rendre un hommage à la hauteur de cette personnalité emblématique de Mouans-Sartoux.

Cette crise pèse sur l'économie locale, générant des situations délicates. Malgré les mesures d'aide, la situation est particulièrement critique pour la restauration, l'hôtellerie.

La commune a décidé l'exonération de redevance d'occupation du domaine public des terrasses des restaurants et de soutenir l'activité économique par une campagne de communication. Chacun peut aider cette reprise en privilégiant les achats de proximité.

La vie culturelle et ses acteurs sont durement touchés. La Région, le Département, la commune, ont décidé de les soutenir pleinement.

Le retour à une vie normale ne devrait pas être le retour à la vie d'avant. La vie plus sobre du confinement incite à une existence plus centrée sur l'essentiel, à l'entraide, à la générosité, comme le formidable élan de solidarité qui a permis la confection et la mise à disposition de plus de dix mille masques à la population. Il reste bien difficile de se projeter au-delà de quelques jours, mais gardons l'espoir, c'est souvent à l'issue des crises, des bouleversements que des solutions audacieuses et généreuses ont vu le jour.



Votre maire
Pierre ASCHIERI

À la Une

À la date du 15 mai, **plus de 7 000 masques avaient déjà été distribués à la population !**

Après l'extraordinaire mobilisation des couturiers et couturières pour la confection des masques, une tout aussi extraordinaire mobilisation a été nécessaire pour la distribution des masques en tissu à la population.



Élus, agents municipaux et bénévoles ont conditionné chaque jour des milliers de masques et assuré leur distribution avec l'aide de la gendarmerie et de la police municipale de Mouans-Sartoux.

Dans un premier temps, la distribution a nécessité de parcourir tous les chemins de la commune afin de déposer un masque dans chaque boîte aux lettres des plus âgés et des plus fragiles.

Puis, la distribution s'est poursuivie en mairie, pour l'ensemble de la population invité à venir retirer autant de masques que de personnes, de 6 ans et plus, vivant au foyer.

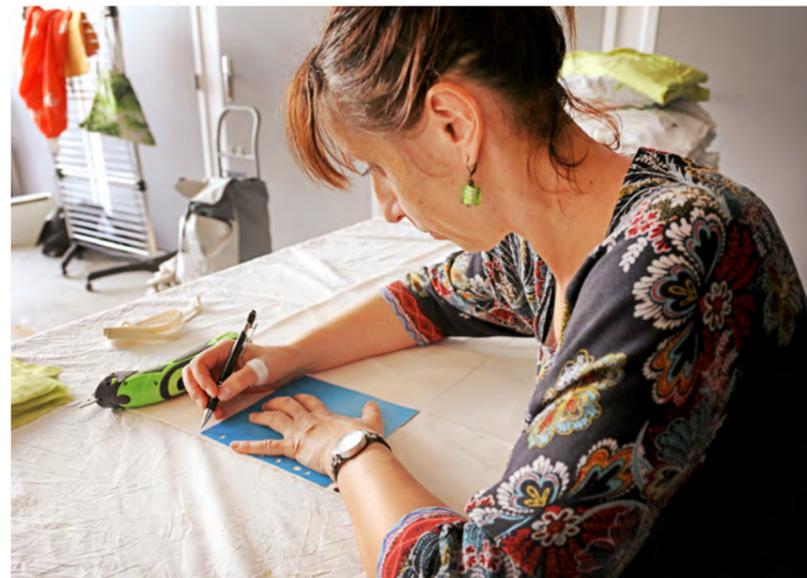
Pour les enfants de 6 à 10 ans, les masques adaptés à la taille des enfants ont été confectionnés, puis distribués directement dans les écoles le jour de la rentrée du 12 mai. De même pour les élèves du collège La Chênaie qui seront dotés de 200 masques « ados ».

La distribution se poursuit en mairie, il suffit de se présenter à l'accueil de l'Hôtel de Ville, muni d'un justificatif de domicile et vous emporterez le nombre de masques nécessaire à votre foyer.

Haut les masques !



La crise sanitaire a fait naître sur la commune une mobilisation sans précédent des Mouansois.es. Plus de deux cents personnes, et parfois dès l'âge de 10 ans, à l'image de Lyse Garcia (photo ci-contre en haut à droite), ont donné de leur temps pour réaliser des milliers de masques (plus de 7000 en date du 14 mai 2020) afin de fournir à la population et en priorité aux personnes les plus vulnérables, des masques anti-projections en tissus. Confectionnés patiemment, selon les normes AFNOR en vigueur, ils ont été distribués dès le 29 avril aux personnes âgées. Puis à l'ensemble des habitants dès le 4 mai, à retirer en mairie de Mouans-Sartoux, sur simple présentation d'un justificatif de domicile.



A tous les bénévoles...

qui ont œuvré pour la fabrication des 8 000 masques anti-projections et répondu à l'appel à solidarité pour aider les personnes les plus vulnérables

Chloé LAMOUREUX, Alexia DOMINEY, Carole CLOUSSE, Cécile BOREL, Delphine GIRAULT, Florence ABADIE, Grazia COLELLA, Marie BROIHANNE, Marie ACCART, Mathilde FERRY, Michelle RIBUOT, Sarah BROWN, Alex HAFFNER, Solenne VOISIN, Sophie MULLER, Stéphanie LANDAUD, Stéphanie PICHARD, Anaïs GRUETTE, Séverine HORVAT, Pierrette DURAND, Rachel GILLOT, Delphine BOISSIN, Elisabeth HOLZSCHUCH, Dany ALEXANDRE, Isabelle ALVAREZ, Françoise BAILLEUL, Marie-Pierre BALLUAIS, Noëlle BARON, Monique BAUDRAND, Frédérique BAUDUIN, Sylvie BEAUME-HASCOET, Francine BEN YAYER, Francine BIVONA, Christine BONNAT, Chantal BOUCHÉ, Melissa MARTENS, Mme BOUFREZ, Brigitte BRUNET, Christine BRUNIER, Charlotte CAMBIER-GERARD, Carole CAMEL, Fabienne CAPDEVILLE, Ingrid CATALA, Nahima CECCONI, Jean VATONNE, Magali CHABERT, Gisèle CHAUSSONNERY, Sylvie CHIARI, Sylvette COHEN, Isabelle COLACIURI, Françoise COLONNA, Fabienne COLUCCI, M^{me} COQUELIN, Gisèle COSMA, Branka CURCIC, Nelly DARNAUDGUILHEM, Emeline DELARUE, Françoise DELON, Isabelle DENEIRE, Maria PASCOLO, Anne-Marie LOUESDON, Martine BRULE, Sabine DI-MARTINO, Cathy DJAGRIF, Isabelle DOURLENS, Véronique DRIGUEZ, Stéphane DUBEBOUT, Michèle DUBRAY, Pierrette DURAND, Christophe MARTELLO, Gabriela ESCALÓN-LARKIN, Yacine FALL, Marc FAURE, Danielle FAVATO, Sylviane SERNA, Magali FLETCHER, KRISTIAN Dessinateur, Claire FORGET, Solenne FOURNAGE, Albane FURET, Marie-Francoise GAILLOT, Marise GALUPPO, Emmanuelle GANDREUIL, Anne-Sophie GARAS, Fanny et lyse GARCIA, Marie-Christine GARNIER, Fabienne GERVAIS, Edwige GLADWIN, Annick GODEQUIN, Annie GRITTI, Mme GRUETTE, Tania, Julie et Nell GUCHAN, Brigitte HÄBERLEIN, Cécile HENRION, Catherine HOEGEN, Christine HOLLENDER, Magali HUGUES, Cindy IDZIKOWSKY, Sophie JOUANETON, Geneviève JUGE, Nathalie LAURENT, Eléa LE LETTY, Daniel LE BLAY, Janine LECAS, Denis HENRY, Lisa, Manon et Thomas BLOSSIER, Mauricette LEROUDIER, Elisabeth ALLEGRINI, Catherine LONG, Britt LYSAA, M. LISIECKI, Joelle DANIEL, M. & Mme HIRSCH, Emmanuelle MACRIPO, Nathalie MAILLOUX, Mounji BEN ALI, Thierry MARGUERET, Dalila DJEGHERIF, Lions club Michèle

MARTAZIER, Annie FRECHE, Laura MARTELLOTTA, Albane et Camille MARTIQUET, Michèle MEDINA, Surita MERCURIN, Véronique MEUNIER, Francine DAVID, Michèle COSENTINO, Janetta DE JAGER, Fathia EL FERCHICHI, Joakima DOS-REIS, Malika DUSSAULE, M^{me} FORESTIER, Frédérique GARRET, Géraldine LYONNET, Nadine MAZIER, Maéva PARIS, Valérie RAFFAELE, Mara SABETTA, M^{mes} LHOMME et



REBOLLOT, Sylviane MOISAN, Josiane MOLINENGO, Michèle MOUGEOLE, Gisèle OTTONELLO, Jean-Michel PARIS, Mme PASTORELLI, Sandra PATIMO, Lise et Laurent BROIHANNE, M^{me} PATOURAUX, Patricia CHARRIER, Isabelle et Daniel PAULIN, Marjorie PAULMIER, Nolwenn PELLIZZARO, Marie-Christine & Gilles PEROLE, Martine PETIT, Monique POIRSON, Claudine et Olivia POLETTI, Christel POLIDORI, Sarah POLIDORI, Mireille POMMEREUL, Brigitte PRODHON, Sophie RABBE, Mado et Roland RAIBAUDI, Christiane REQUISTON, Danila ROCHET, Xueduo ROHART,

Marion ROUGIER, Carole ROUX, Gregory RULLIERE, Martine SABOURAUD, Virginie SALVADOR, Mme SAY SAINT-MARCEL, Marie-Claude SEGURA, Eric DUFLOT, Yves DURAND, Carole SEITÉ, Sandra SHADRACH, Roxane SIRCHIA, Sylvie SPANO, Agnès TAPIA-LAURO, Nicole TARDIVO, Nathalie TERRACHER, Jacqueline TINTIGNAC, Pascale FULCHERI, Mélanie TOSTI, Marie-Jeanne TROUCHAUD, Liliane BUFFART, Florence VACELET, Alain VASSAL, Manon VERHAEGHE et ses parents, Claire VEZOLE, Maryse VUILLEN, Sabine WEBERT, Julie ZAMARON, Dany ALEXANDRE, M^{me} ROHART, Thibaud LALANNE, Jean-Claude DESAILLOUD-ROSEREN, Julie GRAS, Vanessa PATUCCA-BOURGEAIS, Christine MCCARTHY, Murielle BONNEAU, Amelie GIANNACCINI, Hubert BONISSEUR, Christine GIMARD, Denise PELLISSIER, Bruno LAFITTE, Corinne TORTORICI, Hugo BATTILANA, Mila et Julien FRAINAUD, Giulia LUONGO, Nathalie AYZOZ, Rémi DURANDO, Danielle CALABUIG, Grazia COLELLA, Sarah GUERREIRO GELODO POLIDORI, J.-P. DUVAL, Marie COQUEL, Marie-Christine CUNIN, Nicole TARDIVO, Sylvie ARNAUDO, Ludovic BELLON, Gaëlle LEROY, Christiane BASSO, Suzanne REYNAUD, Elise MALZACH, Cathy BLOSSIER, Christian TROTOBAS, Claire ANGENOT et Achille CONSTANTIN, Bernadette et Philippe ABS, Ahmed MEGRAOUI, Armelle BONNEFOND CANEPA, Sébastien ZARA, Seeman FERREOL, M^{me} LENFANT, Amandine SCORDO, Delphine GOUATY, Tayeb AMRAOUI, Florence POCCHIOLA, Julien ASQUIER, Catherine et Marc FAURE, Fabien SOLANAS, Georges VALLETTE, Maxime GALEA, Raquel SA MIRANDA FERNANDES, Mireille BESSI, François SILVE, Cécile CARUSO, Maryline RILEY, Valérie RIEU, Laurianne TREPSAT, Claudette REY, François RAMO, Cécile MARIGNY, Danielle TABA, Ludovic FORGET, Anaïs TRIDEAU, Samia BOUTERFAS, Madeleine THAENS, Isabelle CANALS, Jennifer PIKAPACK-JOLICARD, Marie-Louise GOURDON, Coralie SOALHAT, Patricia THOMERET, Philippe MARCQ, Ingrid BOUTEMY, Patricia CHATEAU, Claudia DELAUNAY, Frédérique GARRET, Christian HAMANN, les Cousettes d'Auribeau, ainsi que les entreprises LENÔTRE, RAVEL, MICK AUTO, AZUR FRAGRANCES, IPRA, EXPRESSIONS AROMATIQUES, ONLY FRAGRANCES, SHADELIN, l'hôtel LOUISIANE, etc.

Des « corona-pistes » aménagées sur la commune



Comment nous déplacer en respectant les règles de distanciation, en limitant les embouteillages et en conservant l'air pur et le faible niveau de bruit dont nous avons profité durant le confinement ?

La marche à pied et le vélo répondent à ces besoins et satisfont les 3/4 de nos déplacements quotidiens qui sont inférieurs à 5 km.

Mouans-Sartoux a ainsi décidé, pour accompagner le déconfinement,

comme de nombreuses villes en France et dans le monde, de mettre en place des cheminements piétonniers et pistes cyclables provisoires. De plus ces aménagements intégreront les besoins d'espace pour les files d'attente devant les commerces.

Ces aménagements provisoires se situeront particulièrement le long du boulevard urbain entre les ronds-points au pied du musée (côté Grasse) et celui face à la caisse d'épargne (côté Cannes). Ils seront accompagnés de nombreuses signalisations afin que piétons, cyclistes et automobilistes cohabitent au mieux sur la voie publique.

Vous souhaitez remettre en état votre vélo ?

Profitez dès à présent du chèque réparation de 50€ du gouvernement en vous rendant directement dans l'un des ateliers agréés par le ministère de la Transition écologique (consulter : <https://coupdepoucevelo.fr>)

Pour la très grande majorité de nos déplacements, marche à pied et vélo sont nos meilleurs gestes barrière.

Tout en étant respectueux de l'environnement, ils améliorent notre condition physique et renforcent notre système immunitaire. Alors, tous à nos baskets et nos vélos !

- Avenue de Grasse et avenue de Cannes :

900 mètres d'aménagements cyclables viennent compléter les aménagements existants. Et permettent d'obtenir une liaison cyclable sur la totalité de la traversée du centre ville, soit près de 1,6 km dans les 2 sens de circulation.

Ces aménagements ont pu être réalisés en réduisant la largeur des voies de circulation au strict minimum.

Une signalisation verticale complémentaire a été ajoutée dès le début du déconfinement.

- **Corniche Paul Benard**, dans la continuité de la bande cyclable existante, un marquage cycle a été ajouté sur le tronçon rejoignant la gare.

- **Avenue Marcel Journet**, mise en œuvre du « vélorue » sur 200 mètres, les cyclistes empruntent la chaussée en se positionnant au centre de la voie, la vitesse y est limitée et les véhicules roulent à même allure. Le mar-

quage au sol : pictogramme vélo + chevron déjà réalisé sera complété par des panneaux de signalisation pédagogique.

- **Avenue de Grasse**, depuis le rond point Sebih Salah jusqu'au chemin des Plantiers, les stationnements en épis ont été modifiés pour permettre d'élargir l'espace piéton et ainsi favoriser la distanciation.

- la circulation sur la **rue de la gare** depuis le rond point des enfants jusqu'au parking de la gare sera strictement réservée aux piétons et aux véhicules non motorisés à partir du lundi 11 mai 2020. La rue de gare deviendra donc une « voie verte » pendant la période. Une signalisation adaptée et du mobilier urbain ont été installés pour empêcher le passage des voitures...

- **Un fléchage directionnel** piétons pour inciter les usagers à respecter la distanciation sera posé sur différents trottoirs en centre ville et à proximité des commerces.

La médiathèque va rouvrir progressivement

A la médiathèque, on aborde avec bonheur la première phase du déconfinement même si la prudence reste de mise. La culture est essentielle et durant la période de confinement, le personnel de la médiathèque a proposé une activité et un service à distance, notamment :

durant le confinement s'effectuera dans l'aquarium.

Les documents empruntés resteront 9 jours en quarantaine dans l'aquarium.

Merci de ne pas attendre trop longtemps, plus vite vous rapportez les livres prêtés avant et lors du confinement, plus vite

à la plateforme de formation en ligne **Skilleos** proposée gratuitement aux abonnés.

En fonction des contraintes sanitaires, l'accueil dans la médiathèque pourra à nouveau s'effectuer.

Pour toute information vous pouvez contacter la médiathèque par téléphone au 04 92 92 43 75 ou par mail : mediatheque@mouans-sartoux.net



- mise en place un portage à domicile de livres, grâce aux agents de la médiathèque et à des bénévoles. Plus de 1500 documents ont été ainsi apportés à domicile dans le respect des règles sanitaires !

- Partages de dizaines d'activités et de liens par le biais de **Facebook**, de nos pages youtube et soundcloud ou de la newsletter, réalisés par l'équipe de la médiathèque, des artistes, des musiciens... une belle chaîne de solidarité pour rester en contact.

Depuis le 12 mai, la médiathèque a repris une partie de ses activités en présentiel. Le retour des documents prêtés

seront-ils remis en circulation pour les abonnés.

Installation d'un service de « commandes à emporter » sur le parvis

Les abonnés pourront aussi effectuer des « commandes » et venir les retirer sur le parvis de la médiathèque en respectant les gestes barrière.

Les horaires d'accueil pour les prêts et retours : **tous les après-midis de 14 h à 18 h, du mardi au samedi.**

La médiathèque continuera à proposer des liens et des activités sur **Facebook**, Youtube, Soundcloud ainsi que l'accès

Depuis le début du confinement, les professeurs de musique de **l'école de musique Lucien Galliano** ont proposé des cours en visioconférence à leurs élèves. Les cours continueront ainsi au moins jusqu'au 8 juin, date de la deuxième phase du déconfinement.

Le centre culturel remercie vivement l'ensemble des professeurs d'avoir adapté leur enseignement à cette crise sanitaire

Les modalités de réinscriptions à l'école de musique seront précisées à partir du 8 juin.

Pour toute information vous pouvez contacter le Centre Culturel par téléphone au 04 92 92 47 24 ou par mail : centrecultureldescedres@mouans-sartoux.net

Programmation estivale

L'équipe de la culture, avec les associations, réfléchit à proposer une offre culturelle cet été dans le respect et la limite des règles sanitaires.

Nous vous tiendrons informés.

Le plan de réouverture des écoles

Pour accueillir les élèves à partir du déconfinement, un plan de réouverture des écoles a été élaboré par la Direction enfance jeunesse éducation de la ville de Mouans-Sartoux, en concertation avec les directrices d'école, l'inspection de l'Education Nationale, l'infirmière scolaire, les associations de parents d'élèves et les DDEN.



Ce plan s'inspire du protocole sanitaire national et en respecte les 5 principes :

- Le maintien de la distanciation physique
- L'application des gestes barrière
- La limitation du brassage des élèves
- Le nettoyage et la désinfection des locaux et matériels
- La formation, l'information et la communication

Il est évident que les conditions de fonctionnement vont être très différentes du vécu habituel à l'école et au périscolaire. Le protocole sanitaire, les gestes barrières et la distanciation physique impliquent de fortes contraintes.

Cependant, chaque personnel enseignant, animateur, agents des écoles et des cuisines fera, comme à son habitude, son maximum pour accueillir avec bienveillance les enfants de la commune.

La réouverture des écoles est prévue le mardi 12 mai pour les grandes sections de maternelle, les CP et CM2 en alternance par ½ semaine, sauf pour les enfants de soignants ou professions prioritaires qui pourront être accueillis à temps plein.

Les autres niveaux reprendront l'école le 25 mai 2020.

De la GS au CM2 les groupes classe sont limités à 10 élèves et à 8 en PS et MS.

Toutes les familles ont reçu une information sur ce protocole et un coupon d'inscription à compléter pour celles qui souhaitent inscrire l'enfant à l'école, à la cantine et au périscolaire.

Réaménagement des classes :

Les classes ont été vidées d'une grande partie du mobilier pour faciliter la circulation en

respectant la distanciation physique mais aussi pour faciliter le travail des agents réalisant la désinfection des locaux. Les portes seront calées ouvertes pour éviter l'utilisation des poignées. Les salles de classes seront aérées en permanence compte tenu de la saison. Toutes les salles polyvalentes et les bibliothèques d'école resteront fermées.

Nettoyage et désinfection des locaux :

Une désinfection des sols de l'ensemble des locaux sera réalisée chaque jour. Les sanitaires, les poignées de portes, les rampes seront désinfectées 4 fois par jour. Les tables et chaises de classes seront désinfectées 2 fois par jour. Du matériel de désinfection sera à disposition en permanence en cas de besoin des enseignants ou animateurs.

Équipements de protection et hygiène :

Les enseignants seront dotés de masques par l'Education Nationale. Le personnel municipal sera doté de masques fournis par la ville. Les enfants et le personnel se laveront les mains au moins 10 fois par jour. Du gel hydro-alcoolique sera à disposition prioritairement pour les adultes ; pour les enfants il est recommandé d'utiliser le savon le plus souvent possible. Les enfants se verront remettre un masque tissu réalisé par une équipe de bénévoles. L'entretien quotidien du masque est à la charge des familles.

Formation des personnels

Tout le personnel du service enfance éducation mais aussi les enseignants et les AVS ont pu bénéficier d'une formation au port du masque, aux gestes barrière, à la connaissance du covid-19 et à l'identification des symptômes. Chaque école aura un lieu permettant d'isoler un enfant ou un adulte présentant des symptômes.

Fonctionnement de l'école

Les entrées et les horaires d'accueil seront adaptés par les directrices dans chacune des 4 écoles. Les récréations se prendront en alternance. Un plan de circulation sera élaboré dans chaque école pour limiter les croisements d'élèves

Fonctionnement du périscolaire

Tous les services périscolaires fonctionneront, seule différence la sortie sera à horaire défini chaque ½ heure selon le choix des parents.

Fonctionnement de la cantine

La cantine fonctionnera normalement. Le nombre de places sera limité à chaque table, le service se fera à table et chaque jour une partie des enfants déjeunera en extérieur.

Fonctionnement du ramassage scolaire

Un seul bus Sillages assurera le ramassage des enfants inscrits à ce service pour la période spécifique selon un circuit remanié. Seule l'école François Jacob sera desservie

... et des crèches

Le CCAS a rouvert deux structures collectives de la commune, en fonction des effectifs en personnels municipaux présents pour accueillir les enfants.

Depuis le lundi 11 mai, le CCAS a accueilli 15 enfants à Grand Jardin et 20 enfants aux *Ptits Bouts en train*.

- Les règles fixées afin de respecter les conditions de sécurité (gestes barrières ...) : accueil de 5 enfants pour 2 professionnelles ou 8 enfants pour 3 professionnelles. Les groupes d'enfants sont autonomes et ne se croisent pas dans la journée.

- Le service d'accueil familial (assistantes maternelles) n'avait pas cessé de fonctionner pendant le confinement.

- Pour Grand Jardin, à ce jour et jusqu'au 2 juin, ouverture de 3 groupes de 8 enfants maximum par groupe.

- Pour les *Ptits Bouts en train*, à ce jour et jusqu'au 2 juin, ouverture de 4 groupes de 8 enfants maximum par groupe.

- Les enfants de la crèche de l'Oasis devant être accueillis jusqu'au 2 juin, sont actuellement reçus aux *Ptits Bouts en train*.

- La structure Oasis rouvrira le 2 juin avec un accueil de 2 groupes de 8 enfants maximum par groupe. Soit une capacité de 16 enfants par jour au total.

- Depuis le 11 mai, 4 assistantes maternelles accueillent 10 enfants en tout. L'effectif augmentera le 2 juin prochain.

Tous les parents ayant des professions prioritaires ou des besoins spécifiques, sont accueillis à ce jour.

Le CCAS évoluera bien sûr semaine après semaine, en réajustant les effectifs pour répondre au mieux aux besoins des familles - infos au CCAS au 04 92 92 47 22.

Un « drive » à la ludothèque

La Ludothèque ouvre ses portes à ses adhérents, en drive uniquement, à partir du 11 mai 2020 pour les trois semaines à venir :

Plusieurs possibilités sur rendez-vous :

- mardi de 9 h à 12 h et samedi de 9 h à 12 h.

- les commandes de jeux se feront par mail (nous pouvons vous préparer une sélection de jeux et de jouets suivant l'âge des joueurs et de vos attentes ou votre choix est déjà arrêté et nous vous renseignerons sur sa disponibilité)

- la remise des jeux se fera en extérieur dans le jardin

- il est demandé de ne pas ramener les jeux nouvellement et anciennement empruntés,

les restitutions se feront au mois de juin (sans surcoût)

- il est également demandé de venir avec ses propres sacs et dans la mesure des possibilités de venir seul(e).

La personne en charge d'accueillir le public mettra en place les mesures et gestes barrières (gants, masques, solution hydroalcoolique).

Inscription obligatoire sur le lien suivant : <https://docs.google.com/spreadsheets/d/1rfsYgyZc231BxBqzNZsX2Ooy8Ktb-k9HT7190hPFzxVo/edit?usp=sharing>

Plan de reprise d'activités des services publics municipaux à compter du 11 mai 2020

La petite enfance et l'enfance :

Les crèches, les écoles, le périscolaire, la restauration scolaire sont ouverts pour accueillir à temps complet les enfants des parents de professions médicales et à mi-temps les enfants dont les parents ont fait le choix du retour à l'école. Malgré la dématérialisation des procédures, l'accueil de la direction Enfance Jeunesse Education est opérationnel et reçoit sur rendez-vous au 04 92 92 43 90.

La sécurité :

La Police Municipale assure normalement toutes les missions de sécurité.

Les actions sociales :

Le maintien à domicile des personnes âgées et la livraison des repas aux personnes continuent à être garantis. L'épicerie solidaire reste ouverte. Pour les personnes isolées, en détresse et celles devant faire face à des problèmes, une permanence téléphonique est assurée au CCAS. L'accueil du public est fait sur rendez-vous.

L'État-civil, les pompes funèbres et l'accueil de la population :

L'accueil téléphonique et physique du public est ouvert du lundi au vendredi. La gestion et le suivi des actes d'État-civil sont maintenus, les opérations funéraires sont opérationnelles. Toutes les démarches en ligne restent accessibles.

Les services techniques :

Tous les secteurs sont opérationnels : propreté urbaine, voirie, espaces verts, bâtiments, éclairage public, gestion des déchets.

L'urbanisme :

L'accueil est assuré par téléphone ou sur rendez-vous. Les instructions des dossiers sont maintenues normalement.

Les services de l'eau potable et de l'assainissement :

L'accueil est assuré par téléphone. L'approvisionnement en eau potable, la collecte et l'épuration des eaux usées sont maintenus.

tiers et de promenade, les cimetières sont ouverts.

Les sports et la vie associative :

Une permanence téléphonique est maintenue. L'accueil du public est fait sur rendez-vous. Une astreinte est mise en place pour les missions urgentes. Les actions de soutien aux associations sont maintenues.

La culture :

L'accueil du centre culturel est assuré par téléphone ou sur rendez-vous.

La médiathèque : le prêt des livres/dvd sont effectués sur réservation par internet ou téléphone. Le retrait ou le retour est assuré sous le forum, du mardi au samedi de 14 à 18 h.

La communication et le protocole :

Le service communication fonctionne normalement, les missions du protocole pour l'organisation des manifestations et cérémonies sont assurées sans présence du public.

Les services gestionnaires :

Les ressources humaines/finances : une permanence téléphonique est assurée. L'accueil des personnes est fait sur rendez-vous.

La coordination générale :

La direction générale et le cabinet du Maire fonctionnent normalement.



Jardins du MIP : ouverture samedi 16 mai



La réouverture des Jardins du MIP à Mouans-Sartoux, c'est samedi 16 mai ! Ouverture bien sûr mais il va falloir suivre scrupuleusement les gestes barrières pour la santé et la sécurité de tous ainsi que le règlement intérieur spécial COVID-19 à destination de tous les visiteurs. Les mesures à respecter seront affichées à l'entrée des Jardins du MIP dès ce samedi 16 mai et à l'accueil. A savoir :
- Horaires d'ouverture : tous les jours de 10 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h 30. Fermeture de la billetterie à 18 heures.
- Paiement : uniquement par carte bancaire aussi bien pour l'accès aux jardins que pour les

achats en boutique.
- Visites : les visites dans les jardins sont limitées à 2H maximum. Pas de visite guidée. Pas de regroupement de plus de 10 personnes. Il est impératif de respecter une distance d'au moins 1 m avec les autres dans tous les espaces du jardin. Nombre de visiteurs en simultané : limité à 50 personnes.
- Gestes barrières : le port du masque à l'accueil et dans l'espace boutique est obligatoire.
Toutes les infos : www.musees-degrasse.com
- Tél. +33 (0) 4 92 98 92 69.
Les Jardins du MIP - 979 chemin des Gourettes, à Mouans-Sartoux

Espace de l'art concret : ouverture programmée le 3 juin

L'Espace de l'Art Concret a programmé sa réouverture à compter du mercredi 3 juin et se réjouit d'accueillir à nouveau le public dans l'exposition consacrée à l'artiste espagnol Francisco Sobrino. Cette exposition offre un parcours rétrospectif sur le travail de cet important représentant de l'art cinétique, co-fondateur du mouvement G.R.A.V. en 1961. (ouverture du mercredi au dimanche de 13 h à 18 h.)

L'accueil des visiteurs se fera bien entendu dans le respect des normes de distanciation sociale et des mesures de sécurité qui les accompagnent. La Donation Albers-Honegger, dont la façade a été totalement rénovée (notre photo ci-dessus) restera quant à elle, exceptionnellement fermée pour cause de ré-accrochage de sa collection. Infos : <https://www.espacedelartconcret.fr/>



Le bulletin d'information de la ville de Mouans-Sartoux / n°33 mai 2020



Sports et vie associative : reprise sous conditions

La vie associative mouansoise a pu reprendre le 11 mai !
Oui mais sous conditions et sur dossier. Tenant compte du socle de déconfinement national, sur le territoire de la commune de Mouans-Sartoux, quelques activités en plein air vont démarrer, et dans le strict respect de la réglementation à savoir :

- Sans limitation de durée de pratique
- Sans attestation dans une limite de distance du domicile inférieure à 100 km
- En limitant les rassemblements à 10 personnes maximum
- En extérieur, et sans bénéficier des vestiaires, de club house, de locaux annexes
- Une distance minimale de 10 mètres

entre deux personnes pour les activités de vélo et de jogging,
- Mettre en œuvre les mesures de distanciation physique : ne pas se serrer les mains ou embrasser pour se saluer, ni d'accolade; distance physique minimale d'un mètre (soit 4 m² sans contact autour de chaque personne),
- Se laver régulièrement les mains à l'eau et au savon ou avec une solution hydro-alcoolique (SHA)
- Le port du masque est recommandé,
- Une distance physique suffisante avec une surface de 4 m² minimum pour les activités en plein air type tennis, yoga, fitness, boules par exemple.
- Les espaces confinés tels que les

l'association.

En terme général, jusqu'au 2 juin pour le



Le parc du château est désormais ouvert tous les jours de 9 h à 18 heures.

bâtiments et salles mis à disposition pour la pratique des activités sportives resteront fermés (salle Léo Lagrange, gymnases, dojo, Centre Associatif Municipal, siège des boulistes, les salles de fitness, d'expression corporelle et de danse, les salles de réunion...).
- Les espaces et aires de jeu du Football resteront également fermés.
- Le parc du château sera ouvert de 9 h à 18 h.
- Les activités comme le tennis, le tir à l'arc, la ferme équestre, les boules, un « drive » à la ludothèque peuvent reprendre avec protocoles définis entre la ville et

moment, les lieux couverts mis à disposition des associations et pouvant accueillir du public, resteront inaccessibles. Enfin, il est rappelé que ce protocole n'exclut pas le civisme et les bonnes pratiques individuelles que chacun doit respecter pour sa propre protection et celle des autres.

La Direction Sports Vie Associative Evénements de la ville de Mouans-Sartoux, située à la Maison Bleue, est fermée au public. L'équipe reste toutefois disponible et mobilisée pour répondre au mieux aux besoins urgents et nécessaires pour la continuité du Service Public.

Jusqu'au 2 juin, le secrétariat est ouvert uniquement sur rendez-vous les mercredis de 14 h à 17 h et les vendredis de 9 h à 12 h.

Tout le personnel de la Maison Bleue reste joignable sur les messageries habituelles.

Contact : 04 92 92 47 21 ou maison-bleue@mouans-sartoux.net

La déchetterie de Mouans-Sartoux partiellement opérationnelle



La déchetterie de Mouans-Sartoux a rouvert ses portes aux particuliers et professionnels le lundi 11 Mai 2020.

Univalom a décidé dans cette période difficile de procéder à une réouverture partielle des déchèteries afin de répondre aux attentes des particuliers. Les déplacements en déchetterie doivent rester exceptionnels ! Toutefois, dans le souci de limiter le flux de véhicules, qui risque d'être important après la période de fermeture de ces équipements, les règles d'accès suivantes sont établies dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire actuel :

- accès du véhicule possible si le dernier numéro de la plaque d'immatriculation* (le 8 par exemple sur la plaque suivante xx-358-xx) est identique au dernier chiffre de la date du jour (le 8, 18 ou 28). (*hors numéro du département pour les anciennes plaques).

La déchetterie de Mouans-Sartoux reprendra une activité normale à partir du 2 juin.

Infos : <https://univalom.fr/reouverture-partielle-des-decheteries-...>

Horaires d'ouverture : 8 h 00 à 11 h 45 et de 14 h à 16 h 45.

Les sites de compostage collectifs soumis à des adaptations

Univalom rouvre ses sites de compostage collectifs publics à partir du lundi 18 mai 2020.

Face aux circonstances exceptionnelles et dans un souci de préserver l'intégrité des sites, le syndicat mixte a procédé à des adaptations. En effet, tous les couvercles des bacs d'apport et de broyat seront retirés afin de restreindre les zones de contact pour la sécurité de tous. Il est donc très important de recouvrir votre apport « frais » avec les apports secs disponibles dans le bac de broyat.

Utilisez votre propre contenant pour réaliser le transfert. Il est très fortement conseillé de réaliser cet apport sec afin de minimiser les nuisances tels que les moucherons et les mauvaises odeurs.

N'hésitez pas à télécharger et à consulter à tout moment le guide de compostage par équipe disponible ici : <https://univalom.fr/le-compostage/>



Vos commerces ont réouvert !

Emploi

ENSEMBLE,
DONNONS DE L'AIR
À NOS ENTREPRISES
ET NOS COMMERCES.

Achetons et consommons 06.



#Jachète06etVOUS ?



Après deux mois difficiles de fermeture imposée, les commerçants mouansois ont pour la plupart relevé leur rideau. Ils sont l'expression de la vie retrouvée au centre de la commune. Ils vous attendent, toujours prêts à donner le meilleur d'eux-mêmes pour vous servir.

La situation reste cependant tendue pour les restaurateurs qui ne peuvent accueillir leur clientèle dans leur établissement. Beaucoup ont su rebondir en proposant de la vente à emporter ou en livraison. Vous trouverez [la liste des restaurateurs, snacks et hôtels ouverts durant la période de déconfinement](#) en attendant un possible retour à la normale prévu le 2 juin. Toutes les informations nécessaires sur les commerçants mouansois sont consultables sur le site : www.mouans-commerces.fr

Nos marchés retrouvent de la couleur !

Les marchés des mardi et jeudi ont été maintenus pour les bancs alimentaires durant les deux mois du confinement. Depuis le 12 mai, ils sont étendus à la place Jean Jaurès et accueillent de nouveau les étals vestimentaires. Ici aussi, les mesures de sûreté sanitaire permettent d'effectuer les achats dans la convivialité et en toute sécurité.

Pendant le confinement, l'Espace Activités Emploi de Mouans-Sartoux a été fermé.

Le Pôle Emploi de Grasse et la Mission locale ont fonctionné uniquement à distance, grâce aux outils internet et aux contacts téléphoniques par les conseillers.

Depuis le mardi 12 mai, l'Espace Activité Emploi de Mouans-Sartoux (tél. 04 92 92 47 28) a rouvert en respectant toutes les consignes sanitaires applicables.

Pour Pôle Emploi, à partir du 18 mai, pour vous accueillir dans le respect des consignes sanitaires, l'agence de Grasse recevra sur rendez-vous, uniquement.

Les conseillers restent disponibles :

- par mail dans votre espace personnel sur pole-emploi.fr
- sur l'application « Pôle emploi mon espace »
- par téléphone au 3949.

Pour la Mission Locale, la réouverture progressive est en préparation. Pour le moment, les accueils sont fermés au public mais l'accompagnement à distance se poursuit.

Contact : 04 97 05 00 00 -
mail : contact.mlpg06@gmail.com

COVID-19

CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES



Se laver
très régulièrement
les mains



Tousser
ou éternuer
dans son coude



Utiliser un mouchoir
à usage unique
et le jeter



SI VOUS ÊTES MALADE
Porter un masque
chirurgical jetable

